

ANGLAIS

EPREUVE COMMUNE : ORAL

Cécile Coquet, Jean-Philippe Fons,

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : textes extraits d'articles de presse ou tout document écrit de la période de 1750 à nos jours

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Au cours de l'oral de la session 2011, 38 candidats et candidates ont été auditionné(e)s par le jury. Les prestations ont été diverses, ainsi que l'atteste l'échelonnement des notes entre 01/20 et 17/20 (et une moyenne pour l'épreuve de 08,33/20) ; on notera que 19 candidats ont obtenu des notes comprises entre 10 et 17. Les textes proposés étaient extraits de multiples sources, et excluaient, cette année encore, l'actualité immédiate – trop souvent traitée par les candidats sous le seul angle journalistique. Les textes privilégiaient les thèmes récurrents de la civilisation britannique et américaine avec une dominante sociale et politique.

Nous encourageons les candidats à prendre connaissance des textes reproduits et annexés au rapport 2010. Cela permettra aux candidats de se préparer à une épreuve parfois épuisante mais toujours intellectuellement stimulante, et d'éviter de proposer au jury de lire à voix haute un passage du texte, alors que les rapports des années précédentes ont déjà souligné l'absence de tout exercice de lecture à l'épreuve orale du concours.

Le jury n'a pas eu à déplorer de carences majeures chez les candidats ; toutes et tous, dans l'ensemble, ont profité des vingt minutes dont elles/ils disposent pour présenter leur travail, ont pris soin de proposer des entrées en matière intégrant le contexte et des concepts, et rares ont été les exposés dépourvus de tout plan — même si l'on espère évidemment ne plus avoir à en déplorer aucun à l'avenir. Il serait également opportun, pour les candidats futurs ou malheureux, de veiller à éviter les barbarismes, les gallicismes et les calques sur les concepts et expressions récurrents (tels que « prétendre », « rupture », « utopique », « économique », « désigner », « toucher les minima sociaux ») et de se constituer une liste des termes dont il conviendrait de maîtriser l'accentuation et la prononciation (*government, economic, conservative, revolution, fund/found, ideology, sociology, allow, encourage, method, measure, sovereignty, pursuit of happiness, unalienable, development, reason, women, necessary, difficulties, problem, means, independence, despotism*, pour ne citer que les erreurs les plus fréquentes.)

Le jury rappelle à nouveau aux candidat(e)s que l'entretien qui suit la présentation n'a pas pour objet de les mettre en difficulté. Cet instant d'échange est au contraire l'occasion de revenir sur d'éventuelles faiblesses dans la présentation, et permet d'apporter les éclaircissements nécessaires. L'entretien permet ainsi d'ouvrir le débat vers de nouveaux concepts et d'apprécier la culture générale des candidat(e)s (maîtrise de concepts philosophiques, économiques, connaissances précises dans le champ de l'anglistique, etc.). L'entretien permet également aux candidat(e)s de montrer au jury que leur analyse est originale et authentique, sans se réduire à un « placage » de contenus.

Le jury se félicite d'avoir entendu de brillantes présentations sanctionnées par deux excellentes notes (15/20 et 17/20). Les candidat(e)s ont su habilement conjuguer richesse lexicale, correction grammaticale et phonétique et registre de langue soutenu tout en complétant leur analyse lors de l'entretien.